

RCS : EPINAL Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 40015 Numéro SIREN : 340 280 023 Nom ou dénomination : CONTREXEDIS

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2021 sous le numéro de dépôt 6315

greffe

SAS CONTREXEDIS

SAS au Capital de €.39 000

ROUTE DE NEUFCHATEAU

88140 CONTREXEVILLE

ETATS FINANCIERS AU 31/01/2021



Société Anonyme d'Expertise Comptable
Inscrite aux Tableaux de l'Ordre d'Alsace et de Bourgogne Franche-Comté
Capital : 120 000 Euros
RCS : MULHOUSE B 307 111 682

MUBEX MULHOUSE

12, rue de Pologne
68170 RIXHEIM
Tél : 03 89 44 41 12

MUBEX BELFORT

16, Avenue Jean Jaurès
90000 BELFORT
Tél : 03 84 28 11 44

experts-comptables@mubex.com
www.mubex.fr

① **BILAN - ACTIF**CERTIFIÉ CONFORME
DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise : SAS CONTREXEDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : ROUTE DE NEUFCHATEAU 88140 CONTREXEVILLE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 0 2 8 0 0 2 3 0 0 0 2 9		Néant ☐						
		Exercice N, clos le, 31/01/2021						
		N-1 31/01/2020						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	97 959	AC	91 978	5 980	10 183
		Fonds commercial (1)	AH	1 183 368	AI		1 183 368	1 183 368
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	439 660	AO	146 476	293 185	294 398
		Constructions	AP	12 695 377	AQ	10 152 794	2 542 582	2 843 823
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 799 552	AS	2 205 737	593 816	672 760
		Autres immobilisations corporelles	AT	2 172 042	AU	1 502 042	669 999	544 174
		Immobilisations en cours	AV		AW			200
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	2 684 904	CV		2 684 904	2 681 364
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	99	BI		99	99
TOTAL (II)		BJ	22 072 960	BK	14 099 027	7 973 933	8 230 369	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	56 108	BM		56 108	50 824
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	3 650 140	BU	17 450	3 632 689	3 615 725
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	678 999	BY	5 255	673 744	643 764
		Autres créances (3)	BZ	495 531	CA		495 531	585 768
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	1 599 666	CG		1 599 666	1 147 928	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	121 390	CI		121 390	109 416	
	TOTAL (III)	CJ	6 601 833	CK	22 706	6 579 127	6 153 427	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	28 674 793	1A	14 121 733	14 553 060	14 383 795	
	Renvois : (1) Dont droit au bail: 40 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	99	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DCFP N° 2051 2021

CERTIFIÉ CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS CONTREXEDIS				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 39 000)	DA		39 000	39 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		1 684 737	1 684 737
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		4 053	4 053
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		1 133 267	1 133 267
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		1 418 115	1 417 144
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		1 217 582	1 346 971
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TO TAL (I)	DL		5 496 753	5 625 172
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TO TAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		180 098	180 098
	Provisions pour charges	DQ		195 512	182 790
	TO TAL (III)	DR		375 610	362 888
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		3 101 415	3 996 061
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		236 998	217 864
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		2 478 737	2 268 354
	Dettes fiscales et sociales	DY		1 415 432	1 486 203
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		48 833	44 337
	Autres dettes	EA		1 392 069	370 298
	Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB		7 212	12 620
	TO TAL (IV)	EC		8 680 697	8 395 736
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
	TO TAL GENERAL (I à V)	EE		14 553 060	14 383 795
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
	{ Ecart de réévaluation libre	1D			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		6 281 949	5 725 581
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			350 957

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2021

Désignation de l'entreprise : SAS CONTREXEDIS							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	44 874 083	FB		FC	44 874 083	47 549 662	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	896 414	FH		FI	896 414	782 385	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	45 770 496	FK		FL	45 770 496	48 326 047	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	4 294	1 029	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	144 704	82 825	
	Autres produits (1) (11)					FQ	354 076	282 379	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	46 273 571	48 642 279
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	36 529 874	39 147 444	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	65 586	(31 637)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	117 448	123 709	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(4 825)	(19 996)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 954 677	1 850 696	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	672 998	607 301	
	Salaires et traitements *					FY	3 387 402	3 300 080	
	Charges sociales (10)					FZ	883 378	911 616	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	754 686	751 229
							GB		
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	22 706	100 000
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	12 722	13 731	
	Autres charges (12)					GE	6 197	37 916	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	44 402 848	46 792 091
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	1 870 723	1 850 188	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	3 698	18 354	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1	175	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	4 685	9 908	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	8 384	28 437	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	60 543	71 180	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	60 543	71 180	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(52 159)	(42 743)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 818 564	1 807 445	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise SAS CONTREXEDIS				Néant ☐			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	4 198	17 227	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	63 963	371 797	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	68 161	389 024	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 048	98	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	9 648	39 048	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 696	39 146	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	57 465	349 878	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	231 510	256 392	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	426 937	553 960	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	46 350 116	49 059 740	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	45 132 534	47 712 769	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 217 582	1 346 971	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	34 156	32 735
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	134 704	89 277
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	40 155	32 825
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	1 873	1 933	
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6	obligatoires A9					
		dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			10 696	68 161		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/01/2021

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	325	
INDEMNITES TRANSACTIONNELLES	723	
VNC IMMOBILIER	123	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES	9 525	
CESSIONS IMMOBILIERES		63 963
PENALITES PERCUES		4 198
Totalisation	10 696	68 161

2053 - Détail des produits et charges sur ex. antérieurs au 31/01/2021

Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS CONTREXEDIS										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	1 280 696	KE		KF	630		
CORPORELLES	Terrains				KG	439 660	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ	8 357 481	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP	4 216 940	KQ		KR	120 956	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS	2 733 886	KT		KU	65 667	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	705 224	KW		KX	10 583	
		Matériel de transport *				KY	32 885	KZ		LA	29 135	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 126 276	LC		LD	267 939	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH	200	LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	17 612 551	LO		LP	494 280		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U	2 681 364	8V		8W	3 663	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	99	1U		1V				
TOTAL IV				LQ	2 681 463	LR		LS	3 663			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	21 574 710	ØH		ØJ	498 573	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	1 281 326	1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	439 660	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	8 357 481	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH	4 337 896	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	2 799 552	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN	715 807	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	62 020	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 394 215	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	200	NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	200	NH	18 106 631	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX	123	ØY	2 684 904	ØZ	
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	99	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	123	NK	2 685 003	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	323	ØL	22 072 960	ØM	

5 bis

**TABLEAU DES ECARTS DE REEVALUATION
SUR LES IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

DGFIP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31 01 2021

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : **SAS CONTREXEDIS**Néant ☐

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2 - col.5 (5)) 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B**DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE
 2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -
 3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS CONTREXEDIS**Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	87 146	PF	4 833	PG		PH	91 978
Terrains		PI	145 262	PJ	1 213	PK		PL	146 476
Constructions	Sur sol propre	PM	6 511 371	PN	205 601	PO		PQ	6 716 972
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	3 219 227	PW	216 596	PX		PY	3 435 822
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	2 061 126	QA	144 610	QB		QC	2 205 737
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	509 609	QE	50 760	QF		QG	560 369
	Matériel de transport	QH	27 563	QI	6 876	QJ		QK	34 439
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	656 372	QM	108 987	QN		QO	765 358
	Emballages récupérables et divers	QP	126 667	QR	15 210	QS		QT	141 876
TOTAL III		QU	13 257 196	QV	749 853	QW		QX	14 007 049
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	13 344 341	ØP	754 686	ØQ		ØR	14 099 027

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTEES SUR PLUSIEURS EXERCICES *	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CONTREXEDIS						Néant ☐			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TE	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	179 290	4Y	12 722	4Z	5A	192 012	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	183 598	5W		5X		5Y	183 598
TOTAL II	5Z	362 888	TV	12 722	TW		TX	375 610	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U		9V		9W		9X	
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	100 000	6P	17 450	6R	100 000	6S	17 450
	Sur comptes clients	6T	4 549	6U	5 255	6V	4 549	6W	5 255
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	104 549	TY	22 706	TZ	104 549	UA	22 706
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	467 437	UB	35 428	UC	104 549	UD	398 316
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			UE	35 428	UF	104 549			
			UG		UH				
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.						10			

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS CONTREXEDIS										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	99	UV	99	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6 491		6 491						
	Autres créances clients	UX	672 508		672 508						
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	71 587		71 587					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	74 727		74 727						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	349 217		349 217						
	Charges constatées d'avance	VS	121 390		121 390						
	TOTAUX		VT	1 296 019	VU	1 296 019	VV				
	RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
		(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE							
			VF								
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	3 101 415		702 666		2 305 549		93 200		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	236 998		236 998						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 478 737		2 478 737						
Personnel et comptes rattachés		8C	789 149		789 149						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	269 847		269 847						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34 838		34 838						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	321 599		321 599						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	48 833		48 833						
Groupe et associés (2)		VI	1 178 023		1 178 023						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	214 046		214 046						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	7 212		7 212						
TOTAUX		VY	8 680 697	VZ	6 281 949		2 305 549		93 200		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	480 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 022 481	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.						

N° 2057 ACD-GROUPE

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

N° SIRET 34028002300029

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS CONTREXEDIS

ADRESSE (voie) ROUTE DE NEUFCHATEAU

CODE POSTAL 88140

VILLE CONTREXEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 990

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination MLG

N° SIREN (si société établie en France) 843094186 % de détention 99,90 Nb de parts ou actions 990

Adresse : N° 88 Voie ROUTE DE NEUFCHATEAU

Code postal 88140 Commune CONTREXEVILLE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Etats financiers au 31/01/2021

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, dans le respect du principe de prudence et des hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général 2019 (PCG 2019).

Le PCG 2019 correspond au règlement ANC n°2014-03 du 05 juin 2014 modifié des règlements publiés depuis cette date.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Principales méthodes utilisées

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice pour ce poste.

Fonds de commerce :

En application des dispositions du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) n°2015-06 sur les actifs incorporels, des tests de dépréciation ont été menés afin de s'assurer de la nécessité ou non de déprécier le fonds de commerce : aucune dépréciation n'a été détectée sur la valeur de ce fonds de commerce en raison du fait que sa valeur actuelle est supérieure à sa valeur nette comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées soit :

- à leur coût d'acquisition : prix d'achat et frais directement attribuables engagés pour la mise en état de fonctionnement de l'immobilisation, incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après ;

- à leur coût de production.

Les amortissements pratiqués sont calculés sur la durée d'utilisation propre à l'entreprise et à chaque immobilisation corporelle.

La base amortissable ne tient compte d'aucune valeur résiduelle, du fait de la nature des immobilisations.

Enfin, les immobilisations corporelles n'ont fait l'objet d'aucune dépréciation au cours de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat incluant ou non certains frais accessoires d'acquisition des immobilisations selon l'option retenue ci-après. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements actualisés relatifs aux avantages à long terme accordés aux salariés comprennent les indemnités de départ volontaire, ainsi que les indemnités de mise à la retraite estimés en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de retraite.

Ces engagements sont évalués et provisionnés en compte 153000 pour un montant de : 192 012€.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût d'achat net de ristourne au jour de l'inventaire éventuellement ramené au cours du jour si celui-ci est inférieur. La méthode de valorisation des stocks retenue par la société est la méthode FIFO (Premier entré, Premier sorti)

PRECISIONS SUR CERTAINES OPTIONS DE COMPTABILISATION

Frais d'établissement : la société a opté pour la méthode préférentielle de comptabilisation de ces dépenses en charges.

Frais accessoires d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires d'acquisition ou commissions et frais d'actes) : la société n'a pas opté pour l'option d'incorporation de ces dépenses dans le coût de l'immobilisation à l'actif du bilan ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges ; ce principe s'applique aux frais sur immobilisations incorporelles, corporelles et sur titres.

Coût des emprunts : la société n'a pas opté pour l'incorporation de ces dépenses dans le coût de production des immobilisations ou des stocks ; ces dépenses sont donc comptabilisées en charges.

Composants de 2^{ème} catégorie : la société n'a pas opté pour l'identification de cette catégorie de composants (gros entretien et grandes révisions inscrits dans un programme pluriannuel) ; le cas échéant une provision pour grandes révisions a été constituée.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun élément significatif n'est à signaler.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Aucune autre information d'importance significative permettant d'améliorer la qualité de compréhension des comptes n'a été recensée.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 1 000 actions de 39 € en valeur nominale, soit un capital de 39 000 €. Son montant reste inchangé durant l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

COVID19

En date du 30 janvier 2020, l'OMS a prononcé l'état d'urgence sanitaire après avoir confirmé, le 23 janvier 2020, la transmission interhumaine du virus covid19.

Le 11 Mars 2020, l'OMS estime que la Covid-19 peut être qualifiée de pandémie mondiale.

Le 16 Mars 2020, le Gouvernement instaure un confinement général à compter du 17 Mars 2020 jusqu'au 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 Mars 2020 avec la publication de la loi du 23 Mars 2020 pour faire face à la pandémie de la Covid-19.
Il a été prolongé jusqu'au 10 Juillet 2020 par la loi du 11 Mai 2020.

L'état d'urgence sanitaire a été instauré à nouveau par la loi du 14 Octobre 2020 et prolongé jusqu'au 16 Février 2021 inclus par la loi du 15 Novembre 2020.

Puis une nouvelle loi a prolongé l'état d'urgence jusqu'au 1er Juin 2021.

En date du 29 Octobre 2020, le Gouvernement a annoncé la mise en place d'un second confinement jusqu'au 27 Novembre 2020 inclus.

Les conséquences de cette pandémie ont impacté les comptes de l'exercice clos le 31/01/2021 de la manière suivante :

- Baisse du chiffre d'affaires dans certains rayons;
- Fermeture de la cafétéria sur la quasi totalité de l'exercice.
- Augmentation de certaines charges liés à la protection des salariés.

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/01/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en ² cours d'exercice	Capitaux propres clôture 31/01/2021
Capital social	39 000				39 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	1 684 737				1 684 737
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	4 053				4 053
Réserves statutaires ou contractuelles	1 133 267				1 133 267
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 417 144	971			1 418 115
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 346 971	(1 346 971)		1 217 582	1 217 582
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	5 625 172	(1 346 000)		1 217 582	5 496 753

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués 1 346 000

¹dont dividende provenant du résultat n-1 1 346 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 4 279 172

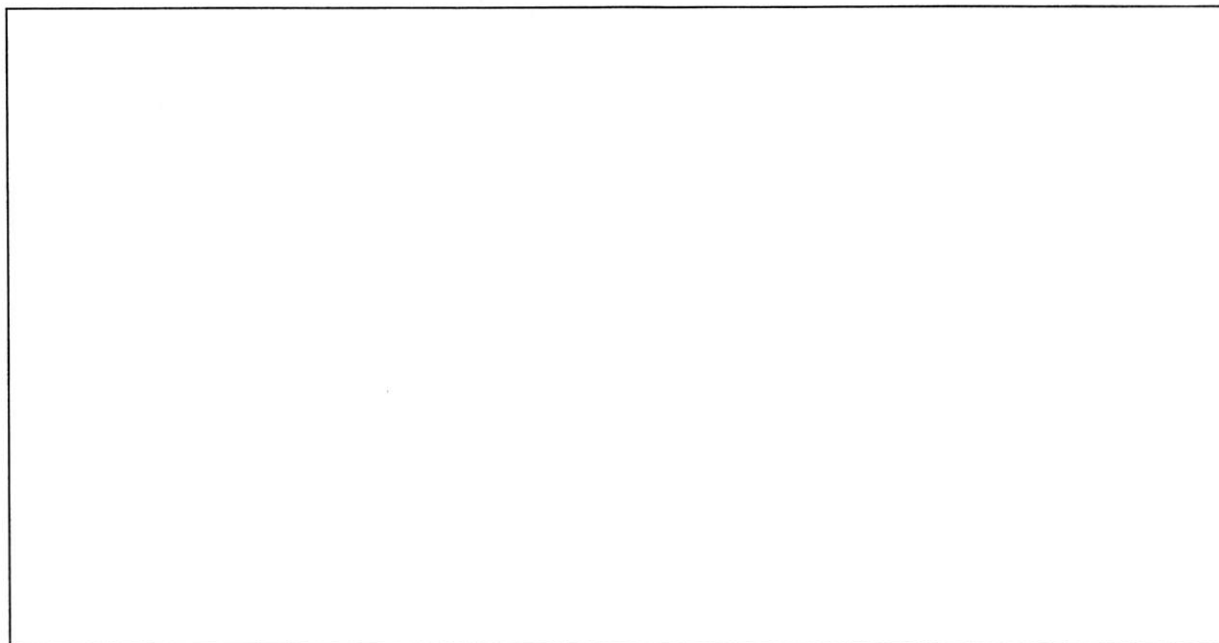
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 4 279 172

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (128 418)

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises	44 874 083		44 874 083
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	896 414		896 414
TOTAL	45 770 496		45 770 496



Capital social

		31/01/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	39,0000	39 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	39,0000	39 000,00

Effectif moyen

		31/01/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires		19	
	Employés		115	
	Ouvriers			
	TOTAL		140	

Participation dans la SARL FUEL DISTRIBUTION

dont le Siège est à
ROUTE DE NEUFCHATEAU
88140 CONTREXEVILLE

- CAPITAL	7 622€
- RESERVE LEGALE	762€
- REPORT A NOUVEAU avant affectation du résultat	-
- AUTRES RESERVES	748 615€
- RESERVES STATUTAIRES	37 382€
- QUOTE PART DU CAPITAL DETENUE (en %)	100.00%
- VALEUR D'INVENTAIRE DES TITRES DETENUS	1 000 000€
- CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE H.T.	5 185 985€
- BENEFICE DU DERNIER EXERCICE AU 31/01/2021	282 079€
- DIVIDENDES ENCAISSES PAR LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE	
- TOTAL DES AVANCES FAITES A LA SARL FIOUL DISTRIBUTION	
-TAUX DES INTERETS AU 31/01/2021	
- MONTANT DES INTERETS AU 31/01/2021	
- Observations : date de clôture 31 Janvier 2021	

Eléments concernant les entreprises liées

31/01/2021	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation
Actif immobilisé		
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	1 000 000	
Créances rattachées à des participations		
Prêt et autres immobilisations financières		
Actif circulant		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Capital souscrit appelé, non versé		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	48 783	
Produits financiers		
Produits de participations		
Autres produits financiers		
Charges financières		

Intégration fiscale

La société SAS CONTREXEDIS est la fille d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS CONTREXEDIS
- SAS MLG

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

Néant

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

Néant

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant

Engagement hors bilan

III. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

2 359 268

* Au profit de la Banque Populaire

Nantissement du fonds de commerce de la SAS Contrexedis en 6ème rang au profit de la Banque Populaire en garantie d'un emprunt de 2 000 K€ souscrit sur une durée de 120 mois. L'échéance est en février 2023.

En-cours au 31/01/2021 : 688 662

* Au profit de la Banque Populaire

Nantissement du fonds de commerce de la SAS Contrexedis en 5ème rang au profit de la Banque Populaire en garantie d'un emprunt de 2 000 K€ souscrit sur une durée de 84 mois. L'échéance est en décembre 2020.

En-cours au 31/01/2021 : 1 368 647

* Au profit de la Banque Populaire

Nantissement du fonds de commerce de la SAS Contrexedis en rang 1 au profit de la Banque Populaire en garantie d'un emprunt de 400 K€ souscrit sur une durée de 84 mois. L'échéance est en décembre 2020.

En-cours au 31/01/2021 : 301 959

IV. ENGAGEMENTS RECUS

0

V. ENGAGEMENTS DONNEES

123 750

* Au profit de la société SOMARDIS

Envers la banque EDEL

La SAS CONTREXEDIS s'est portée caution solidaire au profit de la banque EDEL pour le financement d'un concours bancaire d'un montant de 3 300 K€ accordé à la société SOMARDIS, pour une durée de 180 mois. Cette caution solidaire est limitée à 123 750 €. Elle pourra être levée dès le 5ème exercice consécutif de 12 mois suivant la mise en place de ce concours, bénéficiaire, sans report à nouveau négatif, avec une CAF consolidée du groupe permettant de faire face à l'endettement consolidé du groupe. CP 01/06/2017

En-cours au 31/12/2018 3 300 000 123 750

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/01/2021
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce 6 eme rang	Banque populaire	2 000 000	688 662
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce 5 eme rang	Banque populaire	2 000 000	1 368 547
Emprunt	Nantissement du fonds de commerce rang 1	Banque populaire	400 000	301 959
		TOTAL	4 400 000	2 359 168

Etats financiers au 31/01/2021

INFORMATIONS SUR BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 280 696		630			1 281 326
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 280 696		630			1 281 326
CORPORELLES	Terrains	439 660					439 660
	Constructions sur sol propre	8 357 481					8 357 481
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement	4 216 940		120 956			4 337 896
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 733 886		65 667			2 799 552
	Instal, agencement, aménagement divers	705 224		10 583			715 807
	Matériel de transport	32 885		29 135			62 020
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 126 276		267 939			1 394 215
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	200				200	
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		17 612 551		494 280		200	18 106 631
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	2 681 364		3 663		123	2 684 904
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	99					99
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 681 463		3 663		123	2 685 003
TOTAL		21 574 710		498 573		323	22 072 960

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	87 146	4 833		91 978
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	87 146	4 833		91 978
CORPORELLES	Terrains	145 262	1 213		146 476
	Constructions sur sol propre	6 511 371	205 601		6 716 972
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	3 219 227	216 596		3 435 822
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 061 126	144 610		2 205 737
	Autres Instal, agencement, aménagement divers	509 609	50 760		560 369
	Matériel de transport	27 563	6 876		34 439
	Matériel de bureau, mobilier	656 372	108 987		765 358
	Emballages récupérables et divers	126 667	15 210		141 876
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 257 196	749 853		14 007 049
TOTAL		13 344 341	754 686		14 099 027

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	179 290	12 722		192 012
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Autres	183 598			183 598
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	362 888	12 722		375 610
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	100 000	17 450	100 000	17 450
	Sur comptes clients	4 549	5 255	4 549	5 255
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	104 549	22 706	104 549	22 706
	TOTAL GENERAL	467 437	35 428	104 549	398 316
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			35 428	104 549	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/01/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	99	99	
	Clients douteux ou litigieux	6 491	6 491	
	Autres créances clients	672 508	672 508	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnelet comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	71 587	71 587	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	74 727	74 727	
	Débiteurs divers	349 217	349 217	
	Charges constatées d'avances	121 390	121 390	
TOTAL DES CREANCES		1 296 019	1 296 019	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/01/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	3 101 415	702 666	2 305 549	93 200
	Emprunts et dettes financières divers	236 998	236 998		
	Fournisseurs et comptes rattachés	2 478 737	2 478 737		
	Personnelet comptes rattachés	789 149	789 149		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	269 847	269 847		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	34 838	34 838		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	321 599	321 599		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	48 833	48 833		
	Groupe et associés	1 178 023	1 178 023		
	Autres dettes	214 046	214 046		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	7 212	7 212		
TOTAL DES DETTES		8 680 697	6 281 949	2 305 549	93 200
Emprunts souscrits en cours d'exercice		480 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		1 022 481			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

31/01/2021

Total des Produits à recevoir		197 600
Autres créances clients		24 221
418100	Clts-Factures à établir	23 855
418000	CLIENT PROD NON FACTURES	365
AUTRES CREANCES		173 379
409802	FOURNISS AVRS A RECEV/ACHATS	158
409803	FOURNISS AVOIR A REC FGX	4 013
409810	AVOIRS SUR ACH. A RECEVOIR	56 449
409852	CENTRALE RRR A RECEVOIR	112 759

Charges à payer

31/01/2021

Total des Charges à payer		1 499 919
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		3 789
168840 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	3 789	
Emprunts et dettes financières divers		21 447
168860 INTERETS COURUS/PARTIC SALARIE	21 447	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		265 150
408100 FOURN. FACT. ACH. NON PARV.	48 908	
408101 FOURN.FACT.ACH.NON PARV.	271	
408201 FOURN.FACT.FGX.NON PARV.	187 671	
408210 FACTURES NON PARVENUES	28 300	
Dettes fiscales et sociales		1 201 328
428200 DOT PROV CONGES PAYES	269 774	
428400 DETTES PROV P/PARTIC SALARIES	231 510	
428500 PROV. PRIMES 13 EME MOIS	18 354	
428600 PRIMES DE BILAN	127 700	
428610 INTERESSEMENT A PAYER	60 745	
428615 INTERETS COURUS SUR INTERESSEM	6 247	
438200 PROVISIONS CHARGE CONGES PAYES	67 443	
438600 CHARGES / PRIMES + FORFAIT SOC	97 382	
438601 PROV. CH/13E MOIS	4 588	
448600 DETTES FISCALES A PAYER	288 836	
448601 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	2 412	
448602 FORMATION A PAYER	5 455	
448603 PARTICIPATION CONSTRUCTION A P	15 799	
448620 ETAT TAXE PROF.	5 083	
Autres dettes		8 205
419800 Clts avoirs a établir.	1 544	
455800 INTER.COURUS S/C.COUR.ASSOCIES	6 661	

Charges constatées d'avance

31/01/2021

Charges constatées d'avances		121 390
Charges constatées d'avance - Exploitation		121 390
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	26 963
486009	CCA LOC.MATERIEL	7 761
486100	ACHATS CONSTATES D'AVANCE	11 136
486101	ACHATS CONSTATES D'AVANCE	313
486210	CCA FRAIS GENERAUX	75 216

Produits constatés d'avance

		31/01/2021
Produits constatés d'avance		7 212
Produits constatés d'avance - Exploitation		7 212
487000 PRODUITS CONSTATES AVANCE	7 212	

Produits et Charges exceptionnels

		31/01/2021
Total des produits exceptionnels		68 161
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		4 198
DEDITS ET PENALITES PERCUES	4 198	
PRODUITS EXCEPTIONNELS EN CAPITAL		63 963
PROD CESSION IMMOB FINANCIERES	63 963	
Total des charges exceptionnelles		10 696
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		1 048
PENALITES ET AMENDES	325	
INDEM TRANSACTION/ RUPTURE CON	723	
CHARGES EXCEPTIONNELLES EN CAPITAL		9 648
VNC IMMOBILIS FINANCIERES	123	
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERS	9 525	
Résultat exceptionnel		57 465

gaffe

CONTREXEDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 39 000 Euros

Siège Social : Route de Neufchâteau

88140 - CONTREXEVILLE

340 280 023 R.C.S. EPINAL

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 8 JUILLET 2021

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 JANVIER 2021 se soldant par un bénéfice de 1.217.582 Euros, comme suit :

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 JANVIER 2021 se soldant par un bénéfice de 1.217.582 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 1.217.582 €
- Au poste « Autres Réserves » 582 €
- Aux associés un dividende de 1.217.000 €

Le revenu procuré à chaque action s'élève à MILLE DEUX CENT DIX SEPT EUROS (1.217 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1^{er} Octobre 2021.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.217.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2020	1.346.000 €	/
31/01/2019	/	/
31/01/2018	3.500.000 €	/

CERTIFIE CONFORME



CONTREXEDIS

Société par Actions Simplifiée au Capital de 39 000 Euros

Siège Social : Route de Neufchâteau

88140 - CONTREXEVILLE

340 280 023 R.C.S. EPINAL

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 8 JUILLET 2021

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 JANVIER 2021 se soldant par un bénéfice de 1.217.582 Euros, comme suit :

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au 31 JANVIER 2021 se soldant par un bénéfice de 1.217.582 Euros, comme suit :

- Bénéfice net comptable 1.217.582 €
- Au poste « Autres Réserves » 582 €
- Aux associés un dividende de 1.217.000 €

Le revenu procuré à chaque action s'élève à MILLE DEUX CENT DIX SEPT EUROS (1.217 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 1^{er} Octobre 2021.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

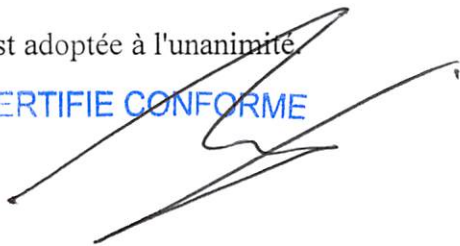
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	1.217.000 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2020	1.346.000 €	/
31/01/2019	/	/
31/01/2018	3.500.000 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME



EXEMPLAIRE GREFFE

CONTREXEDIS

**Société par actions simplifiée
Au capital de 39 000 €**

**Siège social : route de Neufchâteau
88140 CONTREXEVILLE**

**SIRET : 340 280 023 00029
APE : 4711F**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

Aux Associés de la Société CONTREXEDIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 16/07/2015, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société CONTREXEDIS, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

**V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES
AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES
À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

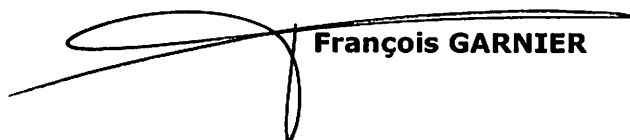
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 24 juin 2021

VDB ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTE PAR :


François GARNIER

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS

DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

⚡ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

⚡ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

⚡ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

⚡ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

⚡ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.